

Fédération
Française Roller
& Skateboard



1

PROTOCOLE

COUPE de FRANCE

ROLLER de VITESSE

Piste et Route

SAISON
2021/2022

Sommaire Coupe de France Roller de Vitesse

1. DEFINITIONS	3
2. PARTICIPATION	3
3. CATEGORIES D'AGE	3
4. CARACTERISTIQUES CIRCUITS	4
5. ENGAGEMENTS	4
6. ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF	4
7. MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES	5
8. CALENDRIER DE LA COUPE DE France	5
9. PROGRAMME DES MANCHES	5
10. CLASSEMENT GENERAL COUPE DE France	5
11. COMPTAGE DES POINTS	6
12. TITRES ET RECOMPENSES	6
13. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES	7
14. RECLAMATIONS	7
15. ANNEXE 1: Récompenses	8
Classement par Manche	8
Classement Final de la Coupe de France	8
16. ANNEXE 2 : Classement National Fond OPEN	8

1. DEFINITIONS

1.1 La Fédération Française de Roller et Skateboard met en place la “**COUPE DE FRANCE DE ROLLER DE VITESSE**” (dénommée **CFRV** dans ce protocole). Cette compétition se déroule sur plusieurs manches à l’issue desquelles est établi un classement général final.

1.2 Tout compétiteur qui prend part à la CFRV doit connaître le présent protocole. Il s’engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

1.3 Le Règlement Sportif Course (FFRS discipline Course) en vigueur s’applique à la CFRV. Le présent protocole de cette compétition ne se substitue pas au Règlement Sportif, il ne fait que préciser la mise en œuvre sur des aspects spécifiques à cette compétition.

1.4 La seule autorité compétente est la Commission Course.

1.5 Cette compétition est une compétition en individuel et par club, **les patineurs devront revêtir les combinaisons de leur club.**

2. PARTICIPATION

Les épreuves de la CFRV sont ouvertes aux compétiteurs licenciés en compétition (FFRS ou Fédérations étrangères) des catégories Benjamins, Cadets, Junior B, Junior A, Séniors, Vétérans (Féminine et Masculine).

3. CATEGORIES D’AGE

Les catégories concernées par la CFRV sont les suivantes:

Benjamin et Benjamine	U12 et U13
Cadet et Cadette	U14 et U15
Junior B Homme et Femme	U16 et U17
Junior A Homme et Femme	U18 et U19
Senior Homme et Femme	> U20
Vétérans Homme et Femme	30 ans et plus dans la saison en cours.

Les épreuves se feront par les regroupements suivants :

Benjamin
Benjamine
Cadet
Cadette
Junior B Homme
Junior B Femme
OPEN Homme avec mise en place de division suivant le CNF* (Junior A H, Senior H et Vétérans H)
OPEN Femme avec mise en place de division suivant le CNF* (Junior A F, Senior F et Vétérans F)

CNF : Classement National Fond voir Annexe 2

Pour les épreuves OPEN, les divisions seront mises en place en fonction du tableau ci-dessous :

Répartition des patineurs dans les divisions						
Absolu JA/S/V (Hommes ou femmes)						
	Moins de 35 inscrits	entre 35 et 45 athlètes inscrits	entre 45 et 60 inscrits	entre 60 et 75 inscrits	entre 75 et 90 inscrits	90 inscrits et plus
D1	34	20	30	30	30	30
D2	/	entre 15 et 25	entre 15 et 30	entre 30 et 45	30	30
D3	/	/	/	/	entre 16 et 30	30 ou plus

Pour assurer le principe de courses de niveau en cette saison de transition, les patineurs répondant à l'un des critères détaillés ci-dessous accéderont directement en D1 quelque-soit leur position dans le classement national :

- Pass 1 : SF et SH qui ont participé à un stage EDF sur la saison 2020/2021
- Pass 2 : JAF et JAH qui ont participé au stage de sélection EDF pour les Euros
- Pass 3 : JBF et JBH 2ème année Top 10 du classement JB
- Pass 4 : Etranger membre de l'équipe national de son pays dans l'année en cours sur épreuves sur route et/ou piste

Après chaque épreuve, les 2 premiers remonteront de division et participeront de suite à la division supérieure. Un temps de récupération doit être prévu au programme.

4. CARACTERISTIQUES CIRCUIT

Les épreuves auront lieu sur:

- circuit routier
- piste de vitesse

5. ENGAGEMENTS

5.1 Les engagements s'effectueront uniquement par **INTERNET via l'application GESCOM FFRS. Pas de possibilité de s'inscrire sur place.**

5.2 Les engagements seront validés après règlement des droits.

Le délai d'inscription sera transmis par l'organisateur de la manche et indiqué sur l'application Gescom FFRS.

Toute absence injustifiée d'un patineur engagé ne donnera pas lieu à remboursement des droits d'engagement.

6. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF

6.1 L'accueil, l'inscription, le contrôle administratif et le retrait des dossards des concurrents sont gérés par l'organisateur de la manche.



7. MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES

7.1 Le matériel utilisé lors des épreuves devra répondre aux règlements en vigueur de la FFRS.

7.2 Le port du transpondeur (si celui-ci est utilisé) pendant toute la durée des épreuves et sa restitution en cas de location est sous la responsabilité du patineur et de son club.

8. CALENDRIER DE LA COUPE DE FRANCE

Le calendrier officiel figurera sur le site de la FFRS (www.ffroller.fr/).

9. PROGRAMME DES MANCHES

9.1 Le programme de chaque manche sera communiqué par son organisateur et figurera sur le site de la FFRS (www.ffroller.fr/).

9.2 Le programme des épreuves de la manche est de la responsabilité de l'organisateur, avec validation de la Commission Course.

9.3 L'organisateur peut prévoir au programme de la CFRV des courses d'encadrement pour les catégories Super Mini à Poussin.

9.4 Dans le cas où il est impossible d'effectuer l'ensemble du programme (en cas d'intempéries par exemple), la priorité est donnée aux épreuves des catégories concernées par la CFRV.

10. CLASSEMENT GENERAL COUPE DE FRANCE

10.1 A l'issue de chaque manche seront établis les classements suivants :

Vitesse & Fond Cumulé Benjamine
Vitesse & Fond Cumulé Benjamin
Vitesse & Fond Cumulé Cadette
Vitesse & Fond Cumulé Cadet
Vitesse & Fond Cumulé Junior B Femme
Vitesse & Fond Cumulé Junior B Homme
Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Femme
Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Homme
Vitesse Junior A Femme
Fond Junior A Femme
Vitesse Senior Femme
Fond Senior Femme
Vitesse Junior A Homme
Fond Junior A Homme
Vitesse Senior Homme
Fond Senior Homme
Clubs

Attention: *Vitesse & Fond Cumulé OPEN Femme et Homme (utilisé pour le classement club)*

10.2 Le classement sera communiqué, sur le site de la Fédération Française de Roller et Skateboard.

11. COMPTAGE DES POINTS

11.1 Barème d'attribution des points par manche:

Catégories : Benjamin, Cadet, et Junior B

1er : 30 pts, 2e : 25 pts, 3e : 20 pts, 4e : 18 pts, 5e : 17 pts, 6e : 16 pts, 7e : 15 pts, 8e : 14 pts, 9e : 13 pts, 10e : 12 pts, 11e : 11 pts, 12e : 10 pts, 13e : 9 pts, 14e : 8 pts, 15e : 7 pts, 16e : 6 pts, 17e : 5 pts, 18e : 4 pts, 19e : 3 pts, 20e : 2 pts, au-delà : 1 pt.

Catégories OPEN : Junior A, Sénior et Vétéran

1er : 50 pts, 2e : 45 pts, 3e : 40 pts, 4e : 36 pts, 5e : 34 pts, 6e : 32 pts, 7e : 30 pts, 8e : 28 pts, 9e : 26 pts, 10e : 24 pts, 11e : 22 pts, 12e : 20 pts, 13e : 18 pts, 14e : 16 pts, 15e : 14 pts, 16e : 12 pts, 17e : 10 pts, 18e : 8 pts, 19e : 6 pts, 20e : 4 pts, au-delà : 2 pts.

11.2 Pour le Classement final de la CFRV, la totalité des résultats des différentes manches sera prise en compte

11.3 En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par la meilleure place obtenue lors de la dernière manche.

11.4 Pour le classement Club, seront retenus les points de toutes les patineuses et tous les patineurs d'un même club sur l'ensemble des manches (prise en compte des points du classement Vitesse & Fond Cumulé)

12. TITRES ET RECOMPENSES

Seize titres de vainqueur individuel et un titre Club seront décernés à l'issue de cette Coupe de France de Roller de Vitesse:

Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Benjamine
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Benjamin
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Cadette
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Cadet
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Junior B Femme
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Junior B Homme
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Femme
Vainqueur du Vitesse & Fond Cumulé Vétéran Homme
Vainqueur de la Vitesse Junior A Femme
Vainqueur du Fond Junior A Femme
Vainqueur de la Vitesse Senior Femme
Vainqueur du Fond Senior Femme
Vainqueur de la Vitesse Junior A Homme
Vainqueur du Fond Junior A Homme
Vainqueur de la Vitesse Senior Homme
Vainqueur du Fond Senior Homme
Vainqueur Club

Chaque patineur appelé sur le podium recevra une médaille fédérale.

13. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

13.1 Pour chaque manche comptant pour la CFRV les prix ou lots seront attribués par l'organisateur.

13.2 Les cérémonies protocolaires se feront à l'issue de la manche.

13.3 La participation des patineurs aux cérémonies protocolaires est obligatoire. Quelles que soient les catégories auxquelles ils appartiennent, les patineurs doivent prendre leurs dispositions pour être présents lors des cérémonies protocolaires. Leur participation à la remise des trophées est obligatoire, sauf cas de force majeure.

Pour toute absence injustifiée, le prix revenant au compétiteur ne lui sera pas remis.

13.4 Les concurrents doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue officielle du club.

13.5 La remise des récompenses pour le classement final aura lieu lors du Championnat de France Piste ou de la 1ère Manche de la CFRV de la saison suivante.

7

14. RECLAMATIONS

14.1 Les réclamations concernant le déroulement des épreuves ainsi que le classement final de la manche doivent être déposées suivant le règlement sportif.

14.2 Les réclamations concernant le classement général provisoire à l'issue de chacune des manches doivent être déposées dans un délai de 7 jours après publication de celui-ci sur le site internet de la FFRS (www.ffroller.fr/) par transmission d'un mail à l'adresse suivante: contact.course@ffroller-skateboard.com

14.3 Le délai de réclamation a pour origine l'heure d'affichage des résultats ou date de publication sur site de la FFRS.

15. ANNEXE 1 : Récompenses

15.1 Classement par Manche

Les récompenses à l'issue d'une manche de la CFRV sont sous la responsabilité de l'organisateur.

15.2 Classement Final de la Coupe de France de Roller Vitesse

Médailles FFRS pour l'ensemble des podiums des différents classements individuels

Trophée 1^{er} Club (3 victoires pour conserver le trophée définitivement)

Liste de prix pour les 8 classements suivants:

Junior A Femme Vitesse
Junior A Femme Fond
Senior Femme Vitesse
Senior Femme Fond
Junior A Homme Vitesse
Junior A Homme Fond
Senior Homme Vitesse
Senior Homme Fond

Classement Final	JAF Vitesse	JAF Fond	SF Vitesse	SF Fond	JAH Vitesse	JAH Fond	SH Vitesse	SH Fond
1er	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
2ème	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
3ème	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
4ème	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €
5ème	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €

16. ANNEXE 2 : Classement National Fond

16.1 Définition

Le Classement CNF consiste à attribuer des points en fonction des performances de chaque athlète pendant les compétitions de la CFRV et les championnats de France Piste et Route, sur toutes les épreuves de fonds.

Les points accumulés sont valables sur 2 années :

- 100% des points pendant 1 an
- 50% des points pendant pour la 2^{ème} année

Des points seront attribués au Junior B avec une grille différente afin de préparer leur arrivée dans les épreuves Open lors de leur montée en Junior A (la grille de point est différente)

16.2 Grille de points

Classement National FFRS (Fond)		
Grilles de points		
Place :	Absolu / Senior :	Junior B :
1	700	400
2	650	370
3	610	345
4	580	325
5	555	310
6	535	300
7	520	290
8	510	280
9	500	270
10	490	260
11	485	255
12	480	250
13	475	245
14	470	240
15	465	235
16	461	231
17	457	227
18	453	223
19	449	219
20	445	215
21	442	212
22	439	209
23	436	206
24	433	203
25	430	200
26	428	198
27	426	196
28	424	194
29	422	192
30	420	190
31 (Au-delà)	419 (-1 point par position)	189 (-1 point)